

Comment agir en cas d'URGENCE :

Consultez le tableau des urgences et notez-vous bien le numéro de téléphone du vétérinaire de garde en question.

AVANT de vous mettre en route, **APPELEZ D'ABORD** le vétérinaire de garde pour le prévenir de votre arrivée, car il risque de ne pas se trouver au cabinet au moment de votre appel et doit donc d'abord s'y rendre lui-même. Il est donc indispensable de l'avertir de votre arrivée pour éviter, à vous et à lui, une perte de temps précieux.

Si vous appelez et le vétérinaire de garde ne décroche pas directement, il a probablement les mains prises ou est déjà en ligne avec une autre urgence ! Essayez alors de rappeler quelques minutes plus tard.

Pour des appels de nuit, songez que très souvent le vétérinaire de garde ne se trouve pas forcément sur place et qu'il dort lui-aussi s'il n'a pas d'autre cas à traiter pendant la nuit.

Si vous consultez un vétérinaire de garde pour une urgence, ceci induit une majoration d'honoraires et il faut, en principe, régler la note d'honoraires sur place.

Qu'est-ce qu'une urgence ? (liste non exhaustive/complète)

- **Un accident/une chute** : Si l'animal reste prostré, s'il saigne ou s'il présente des lésions suite à un choc survenu après un accident de voiture, amenez-le pour une consultation en urgence. Prenez des mesures de premiers secours : Comprimez les plaies qui saignent abondamment et transportez-le sur un brancard de fortune (planche, manteau...).
- **Une plaie ou des saignements importants** : Si la plaie saigne, compressez-la pour limiter l'hémorragie et venez demander l'avis du vétérinaire. Toute plaie doit être présentée si elle semble profonde ou étendue sur plusieurs centimètres.
- **Un fort abattement / une forte fièvre** : La température normale d'un chat et d'un chien se situe entre 38 et 39°C. Si l'animal présente une température supérieure à 39°C, il vaut mieux consulter.
- **Une difficulté à uriner** : Suite à la présence d'un calcul ou de cristaux p.ex., l'animal n'arrive pas à uriner du tout ou seulement en faible quantité sous douleur. Il faut consulter dans les 24 heures car la situation peut rapidement se dégrader et des lésions irréversibles peuvent s'installer.
- **Un problème respiratoire** : Si l'animal manifeste des efforts pour respirer (impression que l'animal cherche de l'air en tendant le cou, respire la bouche ouverte, montre de forts mouvements du thorax ou respiration bruyante), mieux vaut le montrer à un vétérinaire.
- **Des vomissements répétés** : Si l'animal manifeste des vomissements répétés et s'il est apathique, l'avis d'un vétérinaire s'impose.

- **Une paralysie ou un animal qui refuse de bouger** : Si soudainement l'animal ne peut plus se lever ou s'il se met à vaciller de l'arrière train, ceci peut être l'image d'une forte douleur ou d'un problème neurologique, prenez contact avec un vétérinaire.
- **Une crise épileptiforme** : Toute crise épileptiforme (ou série de crises) durant plus de 10 minutes, nécessite une prise en charge urgente par un vétérinaire.
- **Un gonflement de la face** : Cela peut faire penser à une piqûre d'insecte ou à une réaction allergique. Il est indiqué de consulter un vétérinaire pour éviter que l'œdème n'atteigne les voies respiratoires.
- **Un « coup de chaleur »** : Si l'animal est resté dans un endroit très chaud (voiture par exemple) ou s'il fait un effort alors que la température extérieure est élevée (simple promenade) et qu'il montre des difficultés à respirer, que la langue devient bleue, qu'il bave, que sa température rectale est élevée, il faut tout de suite le refroidir et l'amener chez un vétérinaire.
- **Une blessure à l'œil** : Une brindille ou un corps étranger peut pénétrer dans l'œil et rester coincé ou causer un ulcère de la cornée. Une telle blessure est très douloureuse et peut s'aggraver sans les soins adéquats.
- **Une mise-bas difficile** : Si la femelle a des contractions pendant 30 minutes sans qu'il n'y ait un chiot/chaton qui sort ou si un petit semble « coincé », une intervention vétérinaire rapide devient nécessaire.
- **Un empoisonnement suite à l'ingestion d'une plante, d'un médicament ou d'un autre produit** : Téléphoner au centre antipoison ou aux urgences vétérinaires. Ne pas administrer d'antidote ou de lait...sans avis médical. Quand vous amenez votre animal chez le vétérinaire, pensez à lui amener l'emballage ou l'étiquetage du produit/médicament ingéré et notez-bien la quantité ingérée et le moment du contact avec le toxique.
- **Un ventre gonflé avec des essais de vomissements** : Il faut penser au syndrome de dilatation-torsion d'estomac. Prévenez le vétérinaire de suite et mettez-vous en route le plus vite possible.

Explication : Comment fonctionne le service de garde ?

Chaque jour, il y a plusieurs vétérinaires de garde répartis sur le Grand-Duché de Luxembourg. Pour joindre le vétérinaire de garde, vous pouvez appeler le 112 ou Post Infotel au numéro : 26 77 12 34 ou bien consulter la liste sur le site www.amvl.lu et cliquer sur GARDES. Ainsi vous aurez les coordonnées (ville / nom / nr de téléphone) des vétérinaires de garde. Il est impératif de **téléphoner** au vétérinaire afin de le **prévenir** de votre arrivée. Il est à noter que le service d'urgence vétérinaire ne fonctionne pas comme un hôpital en médecine humaine. Le vétérinaire d'urgence permet d'assurer la continuité des soins mais il ne remplace pas le médecin traitant, qui reste le premier recours en cas de maladie.